



Audition parlementaire 2008 aux Nations Unies
Salle du Conseil économique et social
20 – 21 novembre 2008



21 juillet 2008

CONVOCATION DE
L'AUDITION PARLEMENTAIRE 2008 AUX NATIONS UNIES

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'Audition parlementaire 2008 aux Nations Unies, organisée durant la 63^{ème} session de l'Assemblée générale, se tiendra les 20 et 21 novembre, dans la salle du Conseil économique et social au Siège de l'ONU, à New York. Nous attachons beaucoup d'importance à cette audition qui sera une réunion commune ONU-UIP, conformément à la résolution 61/6 de l'Assemblée générale.

La réunion de cette année portera sur le thème suivant : **"Assurer un maintien de la paix efficace et prévenir les conflits conformément à nos engagements"**. Les débats seront axés sur les éléments suivants :

- principales difficultés pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU aujourd'hui;
- sécurité humaine dans le cadre des opérations internationales de paix;
- violences sexuelles à l'encontre des femmes et des enfants dans les conflits;
- obligation de protection: le rôle des Etats membres, des organisations régionales et de l'ONU.

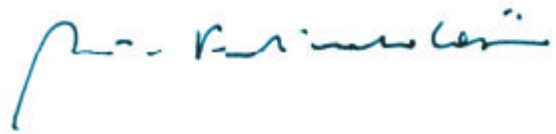
Vous trouverez ci-joint une note d'information et un formulaire d'inscription. L'ordre du jour et les autres documents pertinents seront adressés aux parlements en septembre. Chaque séance de l'Audition – qui prendra la forme d'une réunion-débat – bénéficiera de l'assistance d'un modérateur qui fera le compte rendu des débats et présentera les conclusions et recommandations dans l'après-midi de la deuxième journée. Le rapport de l'Audition parlementaire sera ensuite mis à la disposition de l'Assemblée générale des Nations Unies et des parlements nationaux.

Comme à l'accoutumée, l'Audition parlementaire 2008 rassemblera des législateurs faisant partie de la délégation de leur pays à l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que d'autres parlementaires intéressés, en particulier ceux qui au sein des commissions de leur parlement travaillent sur les dossiers évoqués plus haut. Nous invitons les délégations à confirmer leur participation d'ici au 10 novembre 2008.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Srgjan Kerim
Président de
l'Assemblée générale des Nations Unies



Pier Ferdinando Casini
Président de
l'Union interparlementaire